



Administration Cantonale des Impôts : Une Administration qui Cultive l'Innovation

Valérie Dittli, conseillère d'Etat, cheffe du DFA

Marinette Kellenberger, Directrice générale de la fiscalité

Séverine Siegenthaler, Adjointe à la Directrice générale

Conférence de presse du 16 janvier 2023

Sommaire

Administration cantonale des impôts (ACI)

- Modifications légales pour la période fiscale 2023
- Situation en chiffres
- Coup de projecteur sur la prestation en ligne VaudTax
- Eco-facture : késako ?
- Renforcement de la campagne de sensibilisation auprès des jeunes

Modifications légales pour la période fiscale 2023

Ce qu'il faut retenir

Trois modifications fiscales ont été adoptées dans le budget 2023 :

- **Déductions pour primes d'assurance-maladie et accident :**
 - augmentation dès 2023 de la déduction de 3'200 à 4'800 francs par adulte et de 6'400 à 9'600 francs pour les époux vivant en ménage commun
- **Déductions pour frais de garde:**
 - augmentation en 2023 de la déduction de 10'100 à 13'000 francs par enfant et dès 2024 de 13'000 à 15'000 francs
- **Evaluation dans le cadre de l'impôt sur la fortune des objets mobiliers:**
 - diminution dès 2023 de l'imposition sur l'estimation du mobilier à 30% de la valeur totale ECA au lieu de 50% actuellement

La situation en chiffres

Administration cantonale des impôts

Plus de 566'000 contribuables dans le Canton de Vaud

Etat au 01.01.2023



**517'479 contribuables
Personnes physiques (PP)**

**48'595 contribuables
Personnes morales (PM)**

**Les recettes fiscales (6,352 milliards) représenteront
environ 57% du budget de l'Etat de Vaud (11,066 milliards)**

(Budget 2023)

La situation en chiffres

Evolution de la population résidente permanente

Population du Canton de Vaud au 31 décembre

2000	2005	2010	2015	2017	2020	2021
615'978	650'791	708'177	767'497	704'384	815'300	823'881

Dernier chiffre disponible :
828'243 habitants à fin septembre 2022

La situation en chiffres

ACI - évolution du nombre de contribuables PP

Année civile	1999	2005	2009	2017	2021	2022
Personnes physiques	363'166	376'045	398'978	470'538	503'962	517'479
Personnes morales	24'468	26'629	26'616	35'084	46'105	48'595

La situation en chiffres

ACI - déclaration d'impôt des personnes physiques (PP)

Déclaration d'impôt (DI): avancement de la taxation

Situation au 1 ^{er} janvier 2020	Situation au 1 ^{er} janvier 2021	Situation au 1 ^{er} janvier 2022	Situation au 1 ^{er} janvier 2023
DI 2018 taxées	DI 2019 taxées	DI 2020 taxées	DI 2021 taxées
79,75%	86,02%	85,68%	81,98%

➔ L'objectif de 75% est atteint

La situation en chiffres

ACI - déclaration d'impôt des personnes physiques (PP)

Progression du dépôt électronique

Situation au 1^{er} janvier 2021
(DI 2019)

342'378 soit 73,68%

Dépôts électroniques

DI VaudTax / autres éditeurs /
VaudTax 2.0

122'311 soit 26,32%

Dépôts papier

DI VaudTax / autres éditeurs
DI manuscrites

Situation au 1^{er} janvier 2022
(DI 2020)

360'987 soit 76,23%

Dépôts électroniques

DI VaudTax / autres éditeurs /
VaudTax 2.1

112'570 soit 23,77%

Dépôts papier

DI VaudTax / autres éditeurs
DI manuscrites

Situation au 1^{er} janvier 2023
(DI 2021)

380'951 soit 78,85%

Dépôts électroniques

DI VaudTax / autres éditeurs

102'185 soit 21,15%

Dépôts papier

DI VaudTax / autres éditeurs
DI manuscrites

La situation en chiffres

ACI - déclaration d'impôt des personnes physiques (PP)

Réduction des déclarations manuscrites émises

DI 2016	DI 2017	DI 2018	DI 2019	DI 2020	DI 2021	DI 2022
39'352	32'762	29'474	25'687	22'758	20'243	18'139

La situation en chiffres

ACI - sommersions – personnes physiques

Situation au 1^{er} janvier 2023

65'497	Sommations PP Année civile 2020
56'861	Sommations PP Année civile 2021
64'102	Sommations PP Année civile 2022

(Emolument sommation 50 francs)

La situation en chiffres

ACI - sommations et demandes de délais

Evolution de l'envoi des sommations pour les déclarations d'impôt non déposées au 30 juin
(sans demande de délai)

Année civile	Nombre de sommations en juillet	Emolument	Lettre d'information mai-juin
2013	73'012	Sans	Non
2014	71'448	Sans	Non
2015	74'317	Sans	Non
2016	73'283	Sans	Non
2017	54'331	Avec	Non
2018	56'236	Avec	Non
2019	57'598	Avec	Non
2020	40'320	Avec	Oui
2021	30'992	Avec	Oui
2022	36'279	Avec	Oui

La situation en chiffres

Un délai de tolérance et des demandes de délai gratuites

- Délai général du dépôt des déclarations d'impôt des PP fixé au **15 mars**, avec une tolérance **jusqu'au 30 juin**
- 166'800 lettres d'information ont été envoyées en mai 2022 pour rappeler leur obligation aux contribuables **et leur éviter une sommation**
- **Des demandes de délai gratuites et accessibles via quelques clics grâce à la prestation e-Délai**

La situation en chiffres

ACI - Centre d'appels téléphoniques (CAT)

203'394 sollicitations en 2022



117'763



84'568



Skype
843

Soit une moyenne de 803 demandes traitées par jour ouvrable

La situation en chiffres

ACI - utilisation des e-prestations

Quelques chiffres pour 2022

e-ACO

58'023 dépôts

électroniques +
17'978 papier

e-PlanRecouvrement

10'078 dépôts électroniques +

54'514 papier

**Compte
fiscal**

15'896

consultations

e-Délai

174'100

Coup de projecteur sur la prestation VaudTax

Nettement plus performante que le logiciel

Un grand pas en avant

- ✓ Possibilité de reprendre les données de la déclaration d'impôt 2021 remplies au moyen du logiciel VaudTax (import du fichier .tax) dans la prestation en ligne VaudTax
- ✓ Pré-remplissage des données personnelles à travers l'espace sécurisé

Nouveau !



Coup de projecteur sur la prestation VaudTax

Pré-remplissage - démonstration

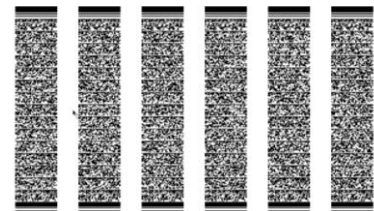
espace sécurisé

Coup de projecteur sur la prestation VaudTax

Nettement plus performante que le logiciel

Elle a d'autres atouts...

- ✓ le eRelevé fiscal électronique. Ce dernier offre la possibilité d'importer dans la prestation en ligne VaudTax les données relatives aux établissements bancaires et de remplir ainsi automatiquement certains formulaires liés à l'Etat des titres (comptes et livrets bancaires ou postaux, garantie de loyer, etc.) et l'Etat des dettes (intérêts et dettes)
- ✓ la gestion du demi-quotient pour les enfants à charge

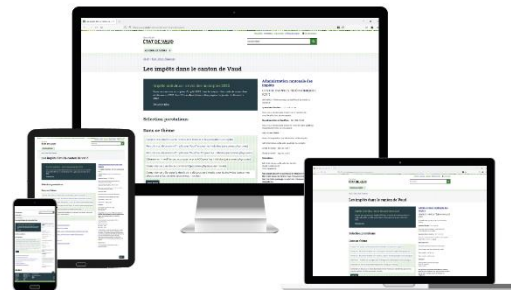


Coup de projecteur sur la prestation VaudTax

Nettement plus performante que le logiciel

Mais aussi...

- ✓ Aucune installation de logiciel
- ✓ Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur
- ✓ Fonction d'aide améliorée qui accompagne le contribuable tout au long de la saisie de la déclaration d'impôt



Coup de projecteur sur la prestation VaudTax

Un concours pour accroître son utilisation

Promotion de la prestation VaudTax

- ✓ Un flyer A5 accompagnera la déclaration d'impôt. Il rappelle les avantages de la prestation en ligne VaudTax par rapport au logiciel. Le logiciel étant appelé à disparaître, il est indispensable que les contribuables changent leurs habitudes
- ✓ Un tirage au sort – prévu dans le cadre d'un événement plus large – interviendra en automne pour récompenser les contribuables ayant franchi le pas.



Eco-facture : késako ?

Un geste écologique

- Un constat : sachant que la majorité des contribuables utilisent leur e-banking/e-finance, de nombreux QR Factures / BVR's terminent à la poubelle
- Il faut savoir que plus de **7,8 millions** de QR-Factures / BVR's ont été émis en 2022, soit environ **3,9 millions** de feuilles ou **460** arbres
- L'objectif est donc d'offrir aux contribuables la possibilité de renoncer aux multi QR-Factures pour les acomptes et les plans de recouvrement

Eco-facture : késako ?

Une image à véhiculer

Un dessin, réalisé par Lily, sert à promouvoir l'éco-facture. Un bilan sera établi au terme de l'année pour chiffrer les économies de papier réalisées.

Comment adhérer à l'éco-facture ?

- ✓ via la prestation e-ACO PP et e-ACO PM
- ✓ via la prestation e-plrec
- ✓ par courrier ou contact (guichet, téléphone, formulaire de contact)



Renforcement de la campagne auprès des jeunes

Situation actuelle

- Depuis 2017, l'ACI mène une campagne active de sensibilisation auprès des jeunes. Un courrier d'information et de sensibilisation est envoyé aux jeunes peu après leur 18 ans. En parallèle, de nombreuses présentations dans les écoles du post-obligatoire et d'autres établissements de formation ont été organisées ces dernières années. Le nombre de sommations et de taxations d'office est ainsi en constante baisse depuis 2017
- L'ACI souhaite poursuivre dans cette dynamique en renforçant sa présence sur le terrain

Renforcement de la campagne auprès des jeunes

Des synergies possibles

- Des discussions ont eu lieu entre les différentes entités concernées (DGF, DGEP, DGEJ) pour analyser les synergies possibles entre les actions existantes
- Un volet « impôts » étant au menu des séances du CSP, il a été décidé que l'Administration cantonale des impôts serait impliquée en proposant un concept novateur, dynamique et ludique
- De nombreuses séances sont agendées par le CSP dès mi-février dans tout le Canton de Vaud
- Des sessions d'aide à l'utilisation de la prestation VaudTax seront organisées dans les quatre régions à l'attention des jeunes
- Ces mesures - ainsi que la participation au programme «Parlons Cash» (DGCS) - permettront à l'ACI de renforcer sa présence auprès des jeunes



Merci de votre attention
Place aux questions!